

Quatre dispositifs de protection de l'environnement

DESVALLÉES, Lise, Université de Pau, Laboratoire Passages (UMR 5391)

Cours préparés pour l'année universitaire 2018-2019

Type de Feuilles	Feuilles de CM
Niveau	Licence 2
Durée	Séances 1 à 5 : séances de 2h

Objectifs

Cours introductif : introduction aux changements globaux et à la notion d'anthropocène

Séance 1 : la protection de l'environnement par la souveraineté (les espaces protégés)

Séance 2 : protéger l'environnement par les normes

Séance 3 : protéger l'environnement par le marché

Séance 4 : protéger l'environnement par la technique

Séance 5 : mise en situation des étudiants par rapport aux scénarios de transition

Ce cours de 20 heures est une progression de cours magistraux visant l'acquisition d'un savoir de base sur les politiques environnementales. Il a été donné à des L2 en 2018-2019 à l'université de Pau.

Remarques sur la réception auprès des étudiants (optionnel)	la Ce cours a été jugé intéressant par la grande majorité des étudiants. Cette version est améliorée et corrigée avec leurs retours : elle est moins dense, et les notions sont expliquées plus longuement.
--	--

Ce cours s'inscrit dans une UE plus large, après un cours sur les changements globaux et sur les négociations internationales. Il vise à équiper les étudiants d'un savoir de base sur les dispositifs de protection de l'environnement. Il s'agit, après avoir mis en lumière l'ampleur des changements globaux, d'expliquer les dispositifs de protection existants, en quatre séances. Chaque dispositif est abordé avec une perspective critique au regard de leur capacité à adresser les changements globaux abordés dans le cours introductif.

Les deux premiers cours, sur les aires protégées et sur les normes environnementales, traitent des dispositifs les plus anciens de protection de l'environnement, qui ont émergé au XIXe siècle. Les deux cours suivants traitent du marché et de la technologie qui apparaissent plus tardivement à la fin du XXe siècle avec les négociations internationales et l'augmentation des risques liés aux changements globaux.

Il s'agit ainsi de compléter l'enseignement sur les aires protégées qui est très largement traité dans la suite de la formation des étudiants, par des dispositifs plus récents qui permettent d'étendre les

connaissances des étudiants. Les thèmes de « services écosystémiques », de « géo-ingénierie » sont très utilisés et méritent un décryptage au cours de la licence.

- **Les espaces protégés**, en abordant leurs différents principes, leur géographie dans le monde, et les questions soulevées par la souveraineté. Les sources utilisées sont issues de grands travaux de la géographie francophone
- **Les normes environnementales**, une rapide histoire des normes environnementales et une réflexion sur leurs limites.
- **Le marché**, des éléments de compréhension des propositions de marchandisation du fonctionnement des écosystèmes naturels, en les replaçant dans l'histoire des concepts mobilisés lors des conférences internationales sur l'environnement.
- **La technique**, avec une réflexion sur la géo-ingénierie qui suit une explication des mécanismes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.
- Une proposition de conclusion qui s'appuie sur les quatre scénarios du rapport du *Millenium Ecosystem Assessment* sur les futurs possibles.

Ce cours s'insère dans une maquette de L2 de géographie à l'université de Pau, qui propose à ses L3, M1 et M2 un parcours « environnement, transition écologique et développement durable » dans lequel s'inscrit ce cours. La L2 comporte une UE « épiderme de la terre » ; une UE de « biogéographie » ; une UE de géographie humaine ; une UE de géographie urbaine ; une UE sur les espaces et mobilité à l'échelle du monde ; une UE sur les aires culturelles ; une UE de cartographie ; une UE sur les dynamiques agricoles.

L'ensemble est trop dense pour une UE de 20 heures, et les étudiants ont demandé qu'il soit accompagné d'un TD, ce qui sera discuté dans la maquette de l'année 2019-2020. La première version du cours abordait les conférences en 2h, mais cela n'est pas suffisant. Une version corrigée peut être proposée, non encore donnée, mais avec le temps recommandé pour chaque séance.

Programme du cours (20h)

Séance 1 : le changement climatique (3h)

Séance 2 : la crise de la biodiversité, la « sixième extinction » de la vie sur Terre (3h)

Séance 3 : une interprétation, l'Anthropocène (2h)

Séance 4 : les conférences internationales (2h)

Séance 5 : les conférences internationales (2h).

Séance 6 : la souveraineté / espaces protégés (2h)

Séance 7 : les normes environnementales (2h)

Séance 8 : le marché (2h)

Séance 9 : la technologie (2h) et conclusion